

NOUVELLES LIAISONS AERIENNES

L'aéroport de Sétif retrouve des couleurs

Ce fut un magnifique cadeau qu'avait offert, à l'occasion de son sixième anniversaire, la compagnie aérienne Aigle Azur à la population sétifienne, en inaugurant deux nouvelles dessertes, Lyon-Sétif et Sétif-Paris, le premier vol Lyon-Sétif a été assuré, ce dimanche à 9h40 (arrivée à Sétif à 10h30) par un Airbus A319 d'une capacité de 144 places. Le second vol reliant Sétif-Paris, assuré par le même appareil a décollé de l'aéroport de Sétif à 11h30 et l'arrivée à l'aéroport d'Orly Sud s'est faite à 14h45.

De Paris, l'avion décollera de nouveau à 15h45 pour atterrir à Sétif à 17h. Le retour vers Lyon étant prévu pour 18h. Pour sa part, et voulant être de la fête, la compagnie nationale Air Algérie, a inauguré, elle aussi, le même jour une nouvelle desserte hebdomadaire reliant Sétif à la capitale française, Paris à bord d'un Boeing 738 de 144 places. Le départ de Sétif se fera à 9h30 et l'arrivée à Paris à 11h50. Le retour se fera à 12h50 et l'arrivée à Sétif prévu à 15h10. Dans le même sillage, et en marge des vols inauguraux, la compagnie Aigle Azur a poursuivi sa série d'expositions photos itinérante dans les aéroports algériens.

A cet effet, et après les aéroports d'Oran, Tlemcen et Béjaïa, la compagnie a inauguré hier à Sétif une nouvelle étape en présence d'un public nombreux à l'aéroport du 8-Mai-1945 de Sétif et ce, à l'occasion du sixième anniversaire de la création de cette compagnie aérienne.

Le programme de festivités

a été élaboré en collaboration avec l'opérateur téléphonique Nedjma et s'illustre donc par une exposition itinérante qui sillonnera tous les aéroports-escales en Algérie. Structurée en trois temps, l'exposition porte d'abord sur l'histoire de la compagnie avec des portraits consacrés à Sylvain Floirat, le fondateur, et Arezki Idjerouïdène, l'actuel président. Ensuite, viendra l'épopée de la compagnie, et enfin l'époque contemporaine de la compagnie avec la dimension citoyenne et de proximité est la troisième étape relatant les diverses actions engagées au service de la société civile.

L'histoire d'Aigle Azur débutait en 1946, et plus précisément un jour du mois d'avril, quand Sylvain Floirat, un industriel de Saint-Denis, après une première tentative infructueuse, signa l'acte de naissance de la compagnie Aigle Azur. La Seconde Guerre mondiale était finie depuis presque un an, et la politique du gouvernement de l'époque tendait vers plus de libéralisme. Le secteur du transport aérien en fut l'un des bénéficiaires.

Pour la première fois une entreprise privée pouvait exploiter des aéronefs dans le cadre d'un transport public. Jusque-là, seule la compagnie nationale avait ce privilège. Le décret qui mit fin à ce monopole suscita de très nombreuses vocations, et l'on vit se créer plus d'une vingtaine de compagnies plus ou moins viables. La grande majorité d'entre elles a eu une espérance de vie assez courte, environ six mois. Toutes vic-

times de difficultés diverses. Il fallait, en effet, trouver, avant tout, les bons appareils, généralement de vieux Junker de l'armée payés au prix fort, gros consommateurs d'énergie, avec de surcroît une faible capacité, environ une vingtaine de passagers, la récurrence des pannes, une maintenance technique rare payée à prix d'or, une clientèle également, rare et peu encline à voyager dans ce type d'appareils. Autant de handicaps interdisant toute exploitation commerciale rationnelle.

Seules quelques compagnies, disposant de gros moyens, survécurent. Pour Aigle Azur, Sylvain Floirat fit surtout preuve de beaucoup d'inventivité, en s'assurant de la présence à ses côtés du colonel Verdy, un homme qui connaissait parfaitement les Junker, en apportant des modifications aux appareils, dans ses ateliers de carrosserie de Saint-Denis, pour porter leur capacité à 32 passagers et en décrochant quelques gros contrats auprès de l'administration, notamment celle de l'éducation nationale pour le rapatriement, pendant les vacances scolaires, des enseignants français de Tunisie. La suite fut affaire de gestion et d'opportunités.

L'achat sur le surplus américain d'appareils plus gros et plus rentables, l'ouverture de lignes sur l'Afrique du Nord et le Liban, la création, enfin d'une filiale en Indochine, à la faveur d'un conflit naissant, où les besoins en transport aérien étaient très importants, ont été autant d'occasions ou d'initiatives qui ont permis à

Aigle Azur de se développer très rapidement pour devenir en quelques années l'une des compagnies majeures.

Aujourd'hui de toutes les compagnies privées qui ont vu le jour à cette époque, seule Aigle Azur vole encore, toutes les autres n'ont pas eu cette chance et ont dû, pour diverses raisons, cesser leur activité. Ainsi, Aigle Azur sera rachetée en 2001 par le groupe GoFast, alors qu'elle était en très mauvaise santé financière. Elle a aujourd'hui à sa tête l'Algérien Arezki Idjerouïdène qui a su rétablir une situation économique viable. Alors qu'elle se limitait à l'activité de charter dans le bassin méditerranéen, Aigle Azur a ouvert des lignes régulières sur l'Algérie, à partir de juin 2003. Aujourd'hui, après avoir subi plusieurs aménagements, Aigle Azur poursuit son évolution. Plus d'un million de passagers transportés durant la saison 2004/2005 et un taux de croissance annuel supérieur à 40%, son chiffre d'affaires est passé de 9 millions d'euros fin 2001 à 36 millions d'euros sur 15 mois, en 2002-2003. La compagnie compte également plus de 500 salariés. La flotte actuelle d'Aigle Azur se compose essentiellement de neuf Airbus de génération récente tous en exploitation, 3 Airbus A321, 4 Airbus A320 et 2 Airbus A319.

En avril 2006, Aigle Azur a célébré son sixième anniversaire. Un évènement unique en soi, puisqu'il n'existe aucune compagnie privée de part le monde qui ait atteint cet âge.

Imed Sellami

DANS LE CADRE DE LA 39^e FOIRE INTERNATIONALE

La ville de Montreux se projette à Alger

Dans le cadre de sa participation à la 39^e Foire internationale d'Alger, la ville de Montreuil (France) a organisé, hier soir, au Centre d'affaires du Hamma, une rencontre conviviale, avec la participation de Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil et député de la Seine-Saint-Denis.

Une réception qui a été aussi marquée par la présence de Hervé Bramy, président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, et de Gilbert Roger, 1^{er} vice-président du Conseil général en charge des affaires relatives au développement économique et aux relations internationales et président du CEDAX, ainsi que des opérateurs économiques et chefs d'entreprises nationales et étrangères.

L'Association montreuilloise pour le développement à l'international des entreprises, AMIE, à travers son président, a participé également à cet événement. Ayant vocation à accompagner les entreprises adhérentes dans leur développement sur le plan international, et de les orienter vers différentes formes d'investissements et autres partenariats, l'AMIE s'adresse essentiellement aux 1800 entreprises les plus représentatives du tissu économique montreuillois.

En Algérie, depuis sa première participation en 1986, cette association a été à l'origine de plus d'une quarantaine de projets conclus, dont une douzaine constituent un investissement direct et

une implantation physique, particulièrement dans les secteurs de la construction, de l'industrie du bois, l'électronique et la formation professionnelle.

A titre d'exemple, Aigle Azur fait partie des entreprises accompagnées par l'AMIE, notamment en qualité de conseiller. Il s'agit essentiellement de plus de 600 000 euros d'investissements, seulement pour la période 2000/2005. Il est question, depuis, de la dernière participation de l'AMIE à la 38^e FIA, d'une trentaine de projets en cours de négociation, notamment dans les secteurs du textile et du prêt-à-porter, ainsi que la décoration en plus des secteurs suscités.

C. B.

SAHARA OCCIDENTAL

Le CNASPS dénonce la répression dans les territoires occupés

Dans un communiqué de presse transmis, hier, à notre rédaction, le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) dénonce "la politique criminelle de la monarchie coloniale marocaine dans les territoires sahraouis occupés" qui se déroule "sous le regard silencieux et complaisant des Nations unies".

"La population civile sahraouie, vivant dans les territoires sahraouis occupés, a été et continue d'être l'objet d'une répression féroce de la part des forces coloniales marocaines, causant des milliers de victimes parmi les femmes, les enfants et les vieillards qui sont torturés, humiliés arbitrairement détenus et incarcérés dans l'hor-

reur, pour avoir clamé pacifiquement haut et fort l'aspiration du peuple sahraoui à exercer son droit légitime à l'autodétermination", a indiqué Mahrez Lamari, président de la CNASPS dans ce communiqué.

Cette organisation appelle par ailleurs l'ONU à assumer ses responsabilités à l'égard des populations civiles des

territoires non autonomes du Sahara Occidental.

"L'ONU et son secrétaire général doivent relever les défis et faire prévaloir la légalité internationale et ne doivent en aucun cas compromettre leur crédibilité, ni altérer leur image et leur prestige."

T. H.

POUR DEVELOPPER
LA COOPERATION
ALGERO-FRANCAISEL'automobile
et la pharmaceutique,
des pistes stratégiques

L'Agence française de développement (AFD) consacre une enveloppe de 1,5 million d'euros en appui au renforcement des capacités d'exportation hors hydrocarbures des entreprises algériennes. Selon la ministre déléguée au Commerce extérieur français, Christine Lagarde, ce concours français concerne le lancement d'appels d'offres pour le choix des organismes appelés à accompagner cette opération, au-delà de la facilitation de l'accès des produits algériens au marché français. Hôte de l'Algérie à l'occasion de la 39^e Foire internationale d'Alger, et s'exprimant avant-hier, à l'ambassade de France à Alger, lors d'un point de presse, la ministre n'a pas manqué de préciser que l'un des services de son ministère, UbiFrance en l'occurrence, a déjà soumis en ce sens. Cela étant, Christine Lagarde a relevé l'intérêt manifesté par son pays pour «approfondir le partenariat bilatéral en matière de PME, notamment par le biais de la tenue à Alger d'un grand salon de la PME», la création de filiales et de partenariats, et autres actions orientées vers le développement des exportations algériennes. Ainsi, l'occasion a été offerte à l'officielle française de mettre en exergue la place de l'Algérie, identifiée sur le plan commercial et économique, comme l'un des plus importants partenaires de la France, et «un partenaire cible». Soit un partenariat et une coopération appelés, selon elle, à se développer dans deux filiales d'activité industrielle, l'automobile et la production pharmaceutique, identifiées comme «pistes stratégiques». Selon Christine Lagarde, les entreprises françaises dont plus de 400 participent à la 39^e FIA, ont investi, investissent et continueront à investir en Algérie où la France demeure le 1^{er} investisseur hors hydrocarbures, avec un flux d'investissements directs de 140 millions de dollars, en augmentation de 60% par rapport à 2004 pour un stock d'investissements de 1,4 milliard d'euros. Et Christine Lagarde de confirmer l'ouverture par le groupe Carrefour d'un deuxième hypermarché, annoncé plus vaste, à Alger, et d'annoncer l'installation prochainement d'un supermarché Casino. Cela, outre de relever l'intérêt de trois grands réseaux bancaires de France pour l'implantation directe ou par le biais d'une prise de participation dans une banque algérienne privatisée, l'expression d'un intérêt similaire dans le secteur des télécoms, ainsi que le lancement d'un partenariat en matière de carrosserie industrielle. En fait, la coopération bilatérale doit se renforcer, a-t-elle observé, relevant l'effet d'entraînement qui découlerait d'une prise de participation par une entreprise française sur les autres opérateurs français, et insistant sur le transfert de savoir-faire entre les deux pays. Une coopération bilatérale, basée sur le pragmatisme et l'efficacité, qui sera appuyée par un comité stratégique chargé de coordonner les actions de partenariat économique et devant «agir dans la durée». Un comité qui tiendra sa première réunion lors de la visite, attendue le 22 juillet prochain à Alger, du ministre français de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Thierry Breton. Lors de cette réunion, Thierry Breton et son homologue algérien des Finances, Mourad Medelci, examineront les moyens de mettre en œuvre cette coopération notamment dans les deux secteurs prioritaires cités ci-dessus. Ce faisant, cette prestation médiatique du ministre déléguée a été suivie de l'inauguration, en présence d'un large panel de l'établissement économique et institutionnel national et français, des locaux rénovés de la mission économique de France en Algérie. Faisant partie d'un réseau de 156 structures similaires, une mission économique qui vient de bénéficier du recrutement d'une douzaine de cadres, et qui poursuivra son rôle d'assistance et de conseil aux entreprises françaises opérant en Algérie qui fait partie de 25 pays ciblés pour le développement de la PME-PMI.

Chérif Bennaceur